

**MAIRIE
DE
GER**

SEANCE DU 27 FEVRIER 2026

DATE DE CONVOCATION : 23 février 2026

DATE D’AFFICHAGE : 23 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 13

VOTANTS : 10

L’An deux mil vingt-six, le vingt-sept février à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel PRIEUR.

PRESENTS : PRIEUR Michel, Maire Président, HEDOU Gaëtan, MOIGNOT Philippe, Adjoint, AMAND Marjorie, BONHOURE Joëlle, DUTERTRE Mickaël, FOUILLEUL Gilbert, JARDIN Olivier, JOUIN Karen, L’HUISSIER Jean-Louis, LEROY Françoise, LEROY Sébastien, LHOMER Nadège

ABSENTS EXCUSÉS : M. GOGUET Johnny

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LEROY Françoise

La séance est ouverte à 20h30.

Le compte rendu de la réunion du 20 février 2026 est approuvé à l’unanimité.

CURAGE DE FOSSE, ARASEMENT D’ACCOTEMENTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- décide de ne pas retenir le devis de l’entreprise COURTEILLE TRAVAUX PUBLICS pour l’arasement d’accotements et le curage de fossé, d’un montant de 12 000.00 € HT soit 14 400.00 € TTC.

- propose de demander un autre devis à une autre entreprise.

TRAVAUX DE VOIRIE 2026 (délibération n°04/2026)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de retenir le devis de l'entreprise COURTEILLE TRAVAUX PUBLICS pour les travaux de voirie 2026 pour la somme de 33 089.24 € HT soit 39 707.09 € TTC.
- Autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

N'ont pas pris part à la décision pour intérêt à l'affaire :

Messieurs Sébastien LEROY, Philippe MOIGNOT et Gaëtan HEDOU.

Avant que l'entreprise COURTEILLE TRAVAUX PUBLICS intervienne, le conseil municipal décide de faire établir un constat par un huissier pour le travail effectué par la SARL LEROY (travaux des routes, chemins).

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire prononce la levée de la séance à 21h15mn.

Compte-rendu affiché le 30 mars 2026.